



ARRÊTÉ

COMMUNE DE CUTTOLI-CORTICCHIATO

Arrêté N° MA-ARR-2025-043

30 juin 2025

OBJET : INTERDICTION ACCES RANDONNEE MONTI D'IGNASCU ET L'ALCUDINA

Vu la demande présentée par le Cercle Athlétique Ajaccien à l'occasion du Petri Bianchi Trail devant se dérouler le 20 juillet 2025 ;

Considérant que l'organisation de cette épreuve peut présenter des risques à l'égard des participants du trail et du public;

Considérant la nécessité d'édicter une réglementation particulière sur le parcours de l'épreuve, afin de prévenir ces risques ;

L'accès à la randonnée du Monti d'Ignascu sera interdit le dimanche 20 juillet 2025 de 7h à 14h au départ du col San Petru.

L'accès à la randonnée de l'Alcudina sera interdit le dimanche 20 juillet 2025 de 7h à 14h aux départs du col San Petru et du moulin.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de la Corse-du-Sud et publication
par voie d'affichage le

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI

